

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMEUIL

SEANCE DU 20 JANVIER 2016

Nombre des Conseillers :

En exercice : 11
Présents: 9
Votants : 11

L'an deux mil seize le 20 Janvier

Le Conseil municipal de la commune de LIMEUIL

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du château, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude HERVÉ, Maire

Date de convocation du Conseil municipal 15 Janvier 2016

PRESENTS: Jean Claude HERVÉ – Laurence NINNIN – Francis MARIN –
Dominique RICHARD – Hélène MERINO- – Bruno DURAND
Johannes VAN STRIEN – Laetitia MARTINS DA COSTA – Nicole HULOT

ABSENTS :

Benoît BOUSSIQUET a donné procuration à Laëtitia MARTINS DA COSTA
Michel FOUILLET a donné procuration à Francis MARIN

Secrétaire de séance : Laëtitia MARTINS DA COSTA

Divers :

Il est proposé les points divers suivants à rajouter à l'ordre du jour :

- Assainissement
- Ouverture de crédits

Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 17 décembre 2015 :

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2015.

Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

1 – Don des Anglicans :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association des Anglicans a fait un don à la commune d'un montant de 189,37€ qui correspond au reliquat pour les frais de chauffage pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte ce don.

2 – Vente de bois :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la journée éco citoyenne le gros frêne qui avait été abattu il y a quelques années, a été débité, fendu et rangé, Mrs Francis MARIN et Lino GHIRARDO étaient responsables de ces travaux. Ce bois peut être mis en vente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants décide de vendre ce bois au prix de 25€ le m3, et de ne pas vendre plus de 2m3 par foyer.

3 – Durée travaux amortissements travaux Place du Port et réseau:

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut définir une durée d'amortissements pour les travaux de la Place du Port et du réseau de la modification d'éclairage public de la terrasse du Port.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants décide de définir la durée d'amortissement de la façon suivante :

Travaux d'aménagement de la Place du Port : 15 ans
Réseau modification éclairage public terrasse de la Place du Port : 5 ans

4 - Convention SPA :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention avec la SPA pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte cette convention et mandate Monsieur le Maire pour la signer.

5 - Assainissement :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors des travaux de raccordement de l'assainissement collectif du bourg, une des dépenses aurait pu être imputée sur le budget eau potable (remplacement des canalisations abîmées ou cassées lors des travaux) et une autre sur le budget principal (travaux effectués pour l'arrosage des pelouses du jardin panoramique avec l'eau industrielle « c'est-à-dire une fois assainie »)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par

- 7 voix pour 2 voix contre et 2 abstentions décide que la facture concernant les travaux sur le réseau AEP reste à la charge du service assainissement.
- 9 voix contre et 2 voix pour décide que la facture concernant les travaux pour l'arrosage des pelouses du jardin panoramique reste à la charge du service assainissement
- 8 voix pour 2 voix contre et 1 abstention de réduire le prix de l'abonnement du tabouret de 9€ par abonné et par an. En ce qui concerne la facture d'abonnement pour l'année 2016, une réduction de 45,00€ sera effectuée (9,00€ de 2012 à 2016). En collaboration avec le Trésorier le calcul a été fait de la façon suivante :
 - Reprise de l'emprunt diminué :
 - Du montant des travaux HT qui aurait dû être imputé au budget principal
 - Des subventions
 - Calcul au prorata de la durée de l'emprunt et du nombre d'abonnés.

6 - Ouverture de crédits :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de pouvoir régler des factures concernant les travaux d'aménagement de la Place avant le vote du budget primitif 2016 de la commune, il est nécessaire de faire des ouvertures de crédits en dépenses d'investissements à l'article 2041512 (201402) d'un montant de 25 140,96€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte cette ouverture de crédits.

Informations :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré à Bordeaux fin décembre Maître Ferrant avocat spécialisé en urbanisme pour procéder à un arrêt des travaux et du retrait du permis de construire de Monsieur Thomasset obtenu en zone non constructible du bourg.

Monsieur Bruno DURAND, conseiller municipal, présente au conseil municipal les devis des différentes entreprises, CCM ALLOISE, EURL DELMARES, Mr FONTAYNE, REZENDE PEDRO pour la réfection des murs d'enceinte du château. Il est décidé de demander des compléments à Mrs FONTAYNE et REZENDE PEDRO et de prendre une décision lors d'un prochain conseil municipal.

Le vendredi 15 janvier, a eu lieu à la mairie une réunion avec les personnes des services de l'Agence Régionale de Santé, de la Direction Départementale des Territoires et de VELOIA pour la réactualisation du profil de baignade.

Il en est ressorti qu'il faut recontacter les 2 agriculteurs de la commune, vérifier l'assainissement du Domaine de la Vitrolle, demander au Bugue une alerte à chaque dysfonctionnement de leur station et cibler sur la Vézère les points critiques en effectuant des analyses. Monsieur le Maire va solliciter des subventions auprès de l'agence de l'eau d'Adour Garonne et du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire doit rencontrer Maître ROMAIN, notaire au Buisson le 1^{er} février 2016 concernant une servitude conventionnelle pour le chemin de Mr PAILLÉ.

Monsieur le Maire a rencontré Mme MIFSUD, gérante du restaurant GARDEN PARTY, en présence de Mme NINNIN et Mrs DURAND et RICHARD. Mme MIFSUD sollicite la création d'une terrasse et l'aménagement de toilettes, des anciens WC publics avec un accès direct par l'intérieur de son restaurant. Elle a également proposé d'acheter le bâtiment du Garden Party.

Une réunion publique aura lieu concernant :

- Le Plan Communal de Sauvegarde
- L'Agenda 21
- Le Stationnement dans le village
- Garden Party

Monsieur COSTILLAS , nouvel habitant de la commune, se propose de faire un concert de saxophone gratuit à l'église Ste Catherine.
Une date reste à définir.

Une réunion aura lieu le mardi 26 janvier à 18h00 avec toutes les associations de la commune afin de faire le point sur le bilan de l'année 2015, les projets pour l'année 2016, les subventions et les animations estivales sur la Place du Port.

Au recensement de la population 2015 il est comptabilisé 354 habitants à Limeuil soit 17 habitants de plus.

La secrétaire de séance
Laëtitia MARTINS DA COSTA

Le Maire,
Jean-Claude HERVÉ